

BARÈME D'HONORAIRES

• VENTE

BIENS D'HABITATION, CAVES, PARKING, BOX

Prix du bien hors honoraires	Taux TTC (dont TVA 20%) *
Inférieur ou égal à 25 000 €	10 %
25 001 € à 200 000 €	6 %
200 001 € à 300 000 €	4,5 %
300 001 € à 450 000 €	3,5 %
450 001 € à 750 000 €	3 %
750 001 € à 1 200 000 €	2,5 %
Au-delà de 1 200 001 €	2 %

IMMEUBLES COMMERCIAUX ET TERRAINS À BATIR

4 % TTC du montant de la vente *

* Honoraires à la charge de l'Acquéreur sauf convention contraire précisée dans le mandat

• LOCATION

BAUX D'HABITATION

PART BAILLEUR TTC (dont TVA 20 %)	PART LOCATAIRE (dont TVA 20 %)
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Services :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de visite, ▪ Constitution du dossier du locataire, ▪ Rédaction du bail - <u>Honoraires :</u> <ul style="list-style-type: none"> Zone très tendue : 12 € / m² habitable Zone tendue : 10 € / m² habitable Zone non tendue : 8 € / m² habitable 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Services :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de visite, ▪ Constitution du dossier du locataire, ▪ Rédaction du bail - <u>Honoraires :</u> <ul style="list-style-type: none"> Zone très tendue : 12 € / m² habitable Zone tendue : 10 € / m² habitable Zone non tendue : 8 € / m² habitable
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Service :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de l'état des lieux d'entrée - <u>Honoraires :</u> <ul style="list-style-type: none"> 3 € / m² de surface habitable 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Service :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de l'état des lieux d'entrée - <u>Honoraires :</u> <ul style="list-style-type: none"> 3 € / m² de surface habitable

LOCAUX COMMERCIAUX

10 % TTC de la triennial hors charges à la charge du Preneur

Montant de la TVA : 20%

Versailles, le 01/03/2023